



Ecole maternelle

9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes

Tel/Fax: 02 47 43 46 86

ecm-tr_uyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 février 2015

Présents :

Municipalité : M De Colbert M Birocheau, Mme Coutable , Mme Beauchamp,

DDEN M Meunier

Enseignantes : Mmes Cassabé (MS-GS), Mmes Richard-Fénéant Maigne (PS/GS), Mme Rousseau (MS) Mme Marqué

AESH Valérie Josseleau

Représentantes des parents d'élèves : Mmes Aubrey, Greiner, Jentet, Baisson, Ioubière

ATSEM : Mmes Besnier, Dauphin, Michardière

Excusés : Mme Rochard (Atsem) Mme Delafont (IEN), Mme Caillet

1 Approbation du procès verbal

Après lecture, le procès verbal du premier conseil d'école est approuvé à l'unanimité

2. Actions et projets pour l'année scolaire.

L'école compte 109 élèves depuis le retour des vacances de Noël. Les mouvements de population sont un peu plus importants en ce moment et 3 élèves quitteront l'école en mars, une nouvelle inscription à venir.

Au cours des mois passés, les élèves de l'école sont allés comme prévu régulièrement à la bibliothèque, accompagnés de parents que nous remercions.

Les élèves de MS –GS ont visité la boulangerie de Cormery, enrichissant leur projet autour du pain et de la transformation de la matière

Durant cette troisième période de classe. Chaque classe voit les projets annoncés se concrétiser :

En MS, les interventions musicales ont été reportées en raison de l'épidémie de grippe mais commenceront cette semaine à raison d'une séance hebdomadaire d'une ½ heure le vendredi après-midi.

Tous les élèves participeront au projet départemental « maternelle au cinéma » le 11 février. Ils se rendront comme prévu au cinéma de Cormery à pied accompagnés de quelques parents. pour découvrir six films d'animation rassemblés dans « la petite fabrique du monde ».

Compte tenu du nombre limité de places nous avons respecté la règle d'un accompagnateur pour 8 élèves. Beaucoup de parents avaient proposé leur aide, ne pouvant satisfaire chacun, un tirage au sort a été effectué, garantissant la neutralité du choix. Il en sera de même chaque fois que le nombre d'accompagnateurs disponibles dépassera les besoins .

Classe transplantée

Le projet est prêt et nous espérons pouvoir partir du 27 au 29 mai 2015.

Nous serons accompagnés de trois animateurs de vie diplômés BAFA (ou en cours) pour aider les enfants dans les tâches de vie quotidienne et des deux ATSEM volontaires avec l'autorisation municipale. Cette autorisation municipale est indispensable pour le bon fonctionnement du séjour.

La demande de financement du transport par la municipalité est reformulée , elle permettrait de soulager un peu l'investissement de l'association USEP. Elle sera étudiée.

Une réponse sera apportée prochainement par la municipalité sur ces deux points .

Madame Beauchamp informe le conseil que l'association locale des « amis du musée agricole » organise une randonnée annuelle dont les bénéfices seront reversés à l'association de parents d'élèves au profit de la classe transplantée. Elle en est remerciée.

L'association de parents d'élèves est remerciée pour la vente exceptionnelle de brioches.

La somme allouée par la municipalité pour participer au financement de ces projets est de 35 euros par élève et par an

Rencontre usep 19 juin « La course des petits chats » (repli possible le 26 juin en cas d'intempéries).

Cette année nous découvrirons un nouvel événement sportif, organisé au sein de la circonscription de Saint- Avertin, dans le parc du Château de Cangé. Un appel aux parents accompagnateurs sera fait pour mener ce projet en toute sécurité.

(accompagnement des groupes d'élèves et aide sur certains ateliers).

3 Calendrier pour la rentrée 2015/2016

Un accueil particulier sera organisé cette année , comme l'an passé, pour préparer la rentrée 2015-

Les inscriptions débuteront dès le 21 mars 2015.

Une réunion d'information pour accueillir les nouveaux parents aura lieu le vendredi 22 mai 2015. Une demi- journée de découverte pour les nouveaux élèves suivra un samedi matin, durant la cinquième période .

Il sera ensuite possible d'accueillir les élèves une heure par petits groupes, au cours des semaines qui suivront pour compléter ces journées d'adaptation

Le projet se poursuivra en partenariat avec le relais d'assistantes maternelles de la CCVI

Une rentrée échelonnée sera envisagée à l'identique de la rentrée 2014

Ces interventions se dérouleront après accord de l'Inspectrice de circonscription.

Le nombre de futurs inscrits en prévision est actuellement de 24 enfants

4 Modification des horaires scolaires

Suite au constat du début d'année (inquiétudes au moment de partir déjeuner, énervement et réveils difficiles et brusques pour les PS) et afin d'améliorer les conditions de vie des enfants lors la pause méridienne, nous avons travaillé conjointement avec l'école élémentaire , la municipalité et la cantine pour allonger la pause méridienne. Ces nouveaux horaires sont présentés au conseil d'école pour avis mais leur modification reste de la compétence de la municipalité.

A la rentrée 2015, les nouveaux horaires seraient les suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 / 13h20-15h35. le mercredi 9h-12h.

5.Demande d'investissements

Les enseignantes remercient la municipalité pour les réalisations des petits travaux demandés. (Sécurité de la porte intermédiaire, sonnette réparée, bacs salle de motricité) et l'équipement en tabourets ergonomiques pour les ATSEM.

Pour l'année à venir, il serait nécessaire

- d'équiper la classe 4
- de penser au remplacement de l'imprimante/photocopieur

Le matériel informatique de l'école étant obsolète son remplacement progressif est nécessaire et Madame Cassabé souhaiterait l'achat d'une tablette numérique pour la classe

Un 4 ème poste d Atsem est de nouveau demandé. Il est actuellement difficile pour les trois ATSEM présentes l'après midi, d'assurer le travail de quatre personnes. (sécurité des élèves, rangement et entretien)

L'état des sols est de plus en plus mauvais. Il est répondu que l'état des sols ne pourra être amélioré compte tenu des recommandations d'entretien qui, depuis la pose, n'ont pas été respectées, ce qui a altéré le verni protecteur

De plus une dalle se décolle et risque d'entraîner des chutes.

La municipalité demande si l'on doit poursuivre la réfection des peintures des classes en gardant la rotation d'une classe par an. Cet entretien est souhaitable pour éviter que l'école ne se dégrade.

M le Maire informe le conseil que l'isolation de l'école sera refaite, permettant ainsi des économies de chauffage

6 Redéfinition des fonctions de représentants de parents élus

La Directrice explique que la fête de fin d'année n'est pas à l'ordre du jour du conseil d'école. Elle rappelle les missions des parents élus au conseil, et précise qu'il est important d'éviter les confusions de rôle entre représentants de parents élus et membres de l'association.

La séance est levée à 19h 20.

La directrice

La municipalité

Les parents d'élèves